Chronique Roubaisienne

BUREAU : 30, Rue Pauvrée, 30 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 2.42. — TÉLÉPHONE

COUQUEBAGQUES

CŒUR DÉPIT

Les réactionnaires roubaisiens n'ont pas encore digéré la formidable râclée du 12 mai. Leur dépit éclate en lamentations grotesques et quand ils s'essaient à l'ironie, ils font une effroyable grimace. Ils ont le sourire lugubre des croquemorts.

Même le célèbre « Nojette », de joyeuse mémoire, apporte dans ses récriminations une tristesse, une lassitude, une amertume qui rendent pénible la lecture de sa prose que le « Journal de Roubaix » a accueillie pour faire pendant aux fameuses du « Brouteux ».

Monsieur Nojette est mort,
Mironton, mironton, mirontaine,
Monsieur Nojette est mort,
Est mort et enterré,
Est mort et enterré.

C'est un mort récalcitrant. Il a dû trouver dans la tombe quelque « pulsoconnerie » qui l'a ranimé

Il reviendra z'à Pâques,
Mironton, mironton, mirontaine,
Il reviendra z'à Pâques
Ou à la Trinité,
Ou à la Trinité.

Eh bien, soit, qu'il revienne! Mais qu'il abandonne ses plaintifs gémissements, ses anathèmes, ses malédictions et qu'il reprenne ses cabriolés. Nous l'aimons mieux en clown qu'en moine prêcheur et ses : « Faisons pénitence, mes frères » égaient tout le monde.

Je suis sûr que M. Motte lui-même est excédé et qu'un jour ou l'autre il va tirer « l'oreille à Jules ».

JEHAN DE ROUBAIX.

LES VOLS DANS LES USINES

UN TISSERAND EST ARRETE. — IL VOLAIT DE LA LAINE PARCE QUE SA FILLE AVAIT ACHETE UNE MACHINE A TRICOTER. — AU COURS D'UNE PERQUISITION ON TROUVE CHEZ LUI, OUTRE LES MARCHANDISES DEROBEES, DU TABAC, DES CIGARES ET DES ALLUMETTES DE CONTREBANDE.

Une importante affaire de vol qui se complique d'une affaire de contrebande a été découverte hier à Roubaix, dans les circonstances suivantes :

UNE DENONCIATION

MM. Toulemonde-Destombes, fabricants de tissus, boulevard Gambetta, recevaient ces jours derniers une lettre anonyme les informant qu'ils étaient depuis plusieurs mois victimes de vols de laine commis par un nommé Pierre Balcaen, 51 ans, demeurant rue de St-Amand, 56.

Une active surveillance fut exercée et hier M. Faisant, commissaire de police du 3e arrondissement, se trouvait au tissage à la sortie de midi.

ARRETE

Interpellé au passage, Pierre Balcaen fut invité à entrer dans un bureau où on le fouilla. L'ouvrier avait dissimulé sous ses vêtements, [illegible] poste de police de la place Sainte-Elisabeth, Balcaen fut interrogé par M. Faisant, commissaire. Il avoua qu'il commettait des vols depuis le mois de décembre dernier, époque à laquelle sa fille, âgée de 21 ans, avait acheté une machine à tricoter. La jeune fille faisait ainsi toutes sortes de travaux de bonneterie dont le prix de revient était réduit à sa plus simple expression.

FRUCTUEUSE PERQUISITION

A la suite de cet interrogatoire, M. Faisant décida d'aller perquisitionner au domicile de Balcaen, 56, rue Saint-Amand.

Cette perquisition fut extrêmement fructueuse. Elle amena la découverte de 2,000 canettes pleines, de 703 fuseaux vides dont la laine avait été utilisée, de deux courroies, de 35 kilos de cuir, de deux chaînes de métier et de 20 kilos de ficelle.

Une partie des fuseaux et canettes étaient dissimulés dans un clapier.

Poursuivant sa perquisition, M. Faisant découvrit dans la cave 31 boîtes d'allumettes belges, 5 paquets de tabac en poudre, du tabac à fumer, des cigares, etc., le tout de provenance étrangère.

AU PARQUET

Pierre Balcaen a été conduit à Lille et déféré au parquet hier après-midi. Le procureur de la République aura à décider si la femme et la fille du tisserand, qui connaissaient évidemment ses agissements puisqu'elles se servaient de la laine volée, seront ou non poursuivies.

CADUM
CONTRE LES
MALADIES de la PEAU
Dès l'instant que le Cadum est employé contre n'importe quelle affection de la peau, un soulagement immédiat se fait sentir. Le Cadum guérit rapidement eczéma, plaies, ulcères, taches, boutons, éruptions, écorchures, frottements, démangeaisons, hémorroïdes, etc.

ILS CHERCHAIENT UN CITE

Les nommés Auguste Deslé, 19 ans, manœuvre, demeurant à La Madeleine ; Louis Martinet, 22 ans, aide-monteur, et Jean-François Dersedt, 19 ans, rattachés, demeurant tous deux à Lille, ont été arrêtés pour vagabondage et contravention à la police des chemins de fer mardi à 9 heures 45 du soir.

Ils s'étaient introduits par escalade dans la cour de la Petite Vitesse à la gare principale avec l'intention d'y passer la nuit.

Les trois sans-gîte ont été conduits à Lille mercredi après-midi.

FETE NATIONALE

La Mairie nous informe que les concours de chant, de déclamation et de théâtre auront lieu le 14 juillet.

Des concours de quatuor, de chœurs doxés de beaux prix et un concours sérieux pour dames et demoiselles auront lieu également. Nous en publierons ultérieurement les détails.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

La dernière séance de révision aura lieu aujourd'hui 6 juin, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

Mᵉ ESCOFFIER, AVOCAT DE LA VILLE

On sait que l'avocat de la ville était Mᵉ Brackers d'Hugo, du barreau de Lille.

L'administration municipale vient de remercier Mᵉ Brackers qui sera remplacé par Mᵉ Escoffier, du barreau de Douai.

Le nouvel avocat-conseil de la Ville de Roubaix est suffisamment connu de nos lecteurs pour qu'il soit inutile de le présenter. Disons seulement que le choix de l'Administration municipale nous paraît des plus heureux.

Nous présentons à Mᵉ Escoffier nos plus cordiales félicitations.

LES CONSULTATIONS JUDICIAIRES GRATUITES

Mᵉ Raymond Levrault, avocat à Roubaix, remplacera désormais Mᵉ Diligent pour les consultations judiciaires gratuites qui sont données chaque dimanche, à la mairie, de dix heures à midi.

Nos sincères félicitations à notre ancien collaborateur et ami.

Echo des Fêtes du Fontenoy

LES LAUREATS DES CONCOURS

Le Comité des Fêtes du Fontenoy nous communique les résultats du concours de décorations et illuminations et les résultats du concours de monologues et chansonnettes.

Les voici :

DECORATIONS ET ILLUMINATIONS

Première catégorie.— Maison de Commerce. — Hors concours avec félicitations du jury : M. Leplat-Vandestienne, 118, rue Archimède, et M. Leleu, rue d'Alma. — 1er prix, 40 francs, M. Vandenbrouck, 45, rue Blanchemaille (61 points). — 2e prix, 30 francs, M. Verschure, 85, rue Archimède (60 points). — 3e prix 20 francs, M. Deber, 2, rue de Toulouse (56 points). — 4e prix, 15 francs, M. Timmermann, 111, rue de la Redoute (52 points). — 5e prix, 10 francs, « Au Brochet », 112, rue Blanchemaille (50 points). — 6e prix, 8 francs, M. Bouchery, 91, rue de la Redoute (46 points). — 7e prix, 7 francs, M. Roger Soudan, 29, rue de l'Ermitage (44 points). — 8e prix, 5 francs, M. Happe, 122, rue du Fontenoy (43 points). — 9e prix, 5 francs, M. Bacrau, 245, rue d'Alma (41 points). — 10e prix, 5 francs, M. François Lietart, 175, rue d'Alma (39 points).

Troisième catégorie. — Maisons particulières. — 1er prix, une plaquette artistique, M. Gyselynde, 45, rue de Toulouse (50 points). — 2e prix, une plaquette artistique, M. Lefebvre, 8, rue des Fondeurs (48 points). — 3e prix, une plaquette artistique, M. Doondt, fort Wattel (21 points). — 4e prix, une plaquette artistique, 42, rue Archimède, 17 points.

Quatrième catégorie. — Cours et filés. — Grand 1er prix, 50 francs, grand fort Wattel (90 points). — 1er prix, 30 francs cour Ducoulombier, 88 points. — 2e prix, 25 francs, petite cour Wattel (75 points). — 3e prix, 20 francs, cour Moreau (62 points). — 4e prix, 15 francs, fort Wattel (51 points). — 5e prix 10 francs, cour Thomas Leclercq (25 points), plus un prime musicale de 5 francs.

La distribution des prix se fera le dimanche 9 juin, chez Mécon, rue Archimède, 55.

MONOLOGUES ET CHANSONNETTES

Première catégorie. — Enfants de 5 à 8 ans. — Section A (chant). — 1ers prix, M. Jules Meirmans, Mlle Mireille Denain. — 2es prix, Mlle Simonne Verplancke, Mlle Gabrielle Deneslider. — 3es prix, M. Fernand Gras, Mlle Maria Décottignies.

Section B (déclamation). — 1ers prix, Mlle Camille Scheefer, Simonne Hervenne. — 2es prix, Mlle Winkers, Leone Moutier. — 3es prix, Mlles Julienne Delesmidère, Adrienne Wante, M. Edouard Bilhermann. — 4e prix, M. Georges Décottignies.

Deuxième catégorie. — Enfants de 9 à 13 ans. — Section A (chant). —Grands 1ers prix, Mlles Germaine Carré, Raymonde Marcq. — 1ers prix, Mlle Madeleine Kindt, M. Raymond Narquet, M. Albert Herry, Mlle Hélène Boel. — 2es prix, Mlles Yvonne Tesse, Clémence Vanspeybrouck, Denise Desmulliez. — 3es prix, Mlle Adele Coupez, M. Victor Kimpe, Mlles Thérèse [illegible]nders, Malvina Delaplace. — 4es prix, M. Paul Wante, Mlle Simonne Gilles, M. Maurice Merlin M. Charles Nager, Mlles Julienne Bittermanne, Adrienne Wanfle. — Mentions : Mlle Germaine Verbracken, M. Honoré Amand, M. Georges Mesure, Mlles Germaine Delemidère, Elisa Kindt.

Section B (déclamation). — Grand 1er prix, M. Lucien Dufourmont. — 1ers prix, MM. Léon Carlon, Georges Gons. — 2es prix, M. Albert Vandenbrouck, M. Albert Herry, Mlles Yvonne Tesse, Marie Desobry. — 3es prix, Mlle Germaine Mesure, MM. Maurice Delhaye, Georges Hamou Gustave Vercouter, Gustave Briffaut. — 4es prix, Mlle Clémence Wante, M. Henri Desmulliez, Mlle Emilienne Sailly, MM. Georges Mesure, Honoré Amand, Mlle Madeleine Deleschuse. — Mentions : M. Pierre Coussart, Mlles Victorine Leclercq, Fernande Gille, Suzanne Kindt, MM. Jules Ottewaere Jules Kimpe, André Desjardin.

Troisième catégorie. — Jeunes gens et jeunes filles de 13 à 17 ans. — Section unique. — Grand 1er prix, M. Laurent Note. — 1ers prix, Mlle Georgette Lemaire, M. Gaston Lesseuse. — 2es prix, Mlle Amelie Déséanfant, M. Fernand Cappelle. — 3e prix, M. Edmond Verguthen. — 4es prix, MM. Urbain Buysschaert, Louis Dillies. — Mention : Mlle Marie Egels.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la distribution des prix aura lieu le dimanche 9 juin, à 4 heures de l'après-midi, au Théâtre de Roubaix-Fontenoy. Les premiers prix exécuteront leurs morceaux de concours.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Les 2e et 3e commissions se réuniront aujourd'hui jeudi 6 juin 1912, à 5 heures du soir.

Ordre du jour : 1. Quais du Canal: entretien des gardes-corps; proposition de M. l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées. — 2. Voirie: chaussées pavées; travaux d'entretien en 1912; situation. — 3. Voirie municipale; chaussées empierrées; travaux d'entretien en 1912; propositions. — 4. Voirie municipale; rue de Mons; cession à la ville d'une parcelle de terrain pour exécution d'alignement. — 5. Voirie municipale; rue Lalande (partie comprise entre la rue Charlemagne et le square Pierre Destombes); travaux de mise en état de viabilité; propositions de mise en règle de l'entrepreneur. — 6. Voirie municipale; rue Montgolfier (partie comprise entre les rues Dupuy de Lome et de la Pointemerle); construction d'une chaussée pavée; marché de gré à gré; approbation. — 7. Voirie municipale; rues de la Masse-Masure, Duflot et d'Oran; achèvement du pavage de la chaussée; projet; approbation. — 8. Voirie municipale; chaussées empierrées; fourniture de gravillon et huile lourde; cahier des charges d'adjudication; approbation. — 9. Voirie municipale; publicité sur les murs d'un immeuble de la rue du Moulin; contrat de gré à gré; approbation. — 10. Voirie municipale; rues du Moulin et de Lille; réalisation partielle des alignements approuvés, état des recettes et des dépenses; approbation. — 11. Voirie vicinale; route départementale numéro 15 et rue Neuve; modification des alignements; enquête d'utilité publique; avis du Conseil municipal. — 12. Voirie vicinale; chemin d'intérêt commun numéro 148 et avenue Linné; modification et fixation d'alignement; enquête d'utilité publique; avis du Conseil municipal. — 13. Voirie vicinale; chemins vicinaux ordinaires; budget additionnel de 1912; budget primitif de 1912, approbation. — 14. Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing; installation d'appareils de chauffage et de ventilation dans les bureaux de la direction; marché de gré à gré; approbation. — 15. Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing; épuration des eaux de la Lys: installation d'un épurateur d'eau à l'usine de la Viscourt; marché de gré à gré; approbation. — 16. Murs communaux; concession d'affichage.

GRAND GALA DE BOXE

Dimanche prochain, à 3 heures et demie de l'après-midi aura lieu, dans la Grande Salle Artistique, rue des Champs, 57 et 59, un grand Gala de Boxe organisé par l'Académie des Sports de Roubaix.

Au programme figurent sept combats sensationnels :

De Mezan, 66 kilos, de Lille, Champion du Nord Professionnel et Hémerick, 66 kilos, élève de E. Dubus, Champion du Nord Amateur 1912.

Louis Houpline, 60 kilos de Tourcoing, Champion du Nord Professionnel et Vandercyssen, 60 kilos, élève de E. Dubus, Champion du Nord Amateur 1912.

Doglinent, 63 kilos, de Lille, Champion du Nord Professionnel et Pollet, 63 kilos, Elève de E. Dubus, Vainqueur de Barlson, Baltus, Daniel.

Dilliès, 72 kilos de Tourcoing, vainqueur de David, Delaesorne et Boone, 72 kilos, Elève de E. Dubus.

Castelain, 66 kilos, de Tourcoing, vainqueur de Pilot, Lesuisse et Dougniaux, 66 kilos, Elève de E. Dubus.

Demaire, 65 kilos, de Mouscron et Alph. Houpline, 64 kilos, de Tourcoing.

Devernay, 51 kilos de Tourcoing et Defrane, 51 kilos de Tourcoing.

Sucrez vos Fraises
avec le
LE SUCRE BEGHIN
Sucre à Fruits en boîtes de 1 kilog. et de 500 grammes

HYGIENE ALIMENTAIRE PENDANT L'ETE

L'absence d'un hiver rigoureux et l'avance de la saison d'été sont deux facteurs, qui cette année, augmentent les craintes d'apparition de maladies contagieuses et particulièrement de celles dont les germes pénètrent dans la bouche avec les aliments ou les eaux de boissons.

Les indigestions, les inflammations d'intestins, les vomissements, les diarrhées avec ou sans fièvre, ne doivent pas être tolérés, car c'est précisément à ces moments-là que des microbes, inoffensifs en d'autre temps, vont pouvoir s'implanter dans le tube digestif, s'y multiplier avec une rapidité déconcertante et donner la diarrhée vertes aux petits enfants et aux autres les entérites, les dysenteries, fièvres typhoïdes et même le choléra. Donc la première précaution consiste particulièrement de juin à fin octobre, à proscrire à son extrême limite la propreté des aliments.

On lavera minutieusement dans une eau potable les légumes et les fruits que l'on ne consommera que bien mûrs.

Les mets provenant des jours précédents seront passés au four, à la flamme ou dans l'eau bouillante pour détruire ce que les mouches y auraient déposé.

Le lait sera fréquemment bouilli et les boissons glacées seront évitées.

Les pâtisseries charcutaries et autres préparations culinaires du même genre seront impitoyablement détruites à la moindre odeur suspecte, aspect anormal, et enfin, les mouches seront combattues sitôt leur apparition.

Pour éloigner ces animaux aussi malfaisants que petits, on commencera par leur refuser toute nourriture, il faut pour cela mettre en armoire ou sous cloche tous les aliments, et nettoyer soigneusement la table et le sol de la salle après les repas.

Si malgré ces précautions quelques mouches se trouvent dans la maison, on les détruira facilement en mettant dans une assiette un peu de la formolée : 3 grandes cuillerées à soupe de la solution commerciale de formol pour 1 litre d'eau et un morceau de sucre isolé, posé sur un support au milieu du liquide. Ce moyen simple et efficace donne de bons résultats quand il est pratiqué avant qu'il ait vient d'être dit.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 5 juin 1912

Naissances. — Marcelle Duyck, rue Pierre de Roubaix, 2. — Simone Dubois, rue des Fabriques, 67. — Aline Dazelle, avenue Julien Lagache. — Marguerite Maréchal, rue Ma Campagne, 51.

Décès. — Henri Desmettre, 61 ans, ouvrier, rue Joffroy, 42. — Etienne Gondor, 53 ans, ajusteur, rue de la Concorde, 32. — Hortense Bernard, 24 ans, soigneuse, avenue Julien Lagache.

DEMANDEZ LES
Tablettes A. P.
PLUS ECONOMIQUE QUE LE SUCRE

WATTRELOS

PROCES-VERBAL

Le garde-champêtre Houplemane a dressé procès-verbal au sieur Ernest Macloud, peigneur, demeurant rue Mascaut, à Roubaix, qui, rappelé au calme lors du concert du Choral Nadaud, ne tint aucun compte des observations du garde et refusa de donner son nom.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissances.* — Angèle Nullin, rue de l'Industrie, coin Rosa. — Bernadette Espourteille, rue du Congo, 47. — Zoé Bombreck, rue Ma Campagne.

Décès. — Alfred Derbaudringhien, 60 ans, hameau du Nouveau-Monde.

WASQUEHAL

EN TOMBANT D'UNE ECHELLE. — Au hameau de M. Delgutte, situé à l'église du Capreau, un ouvrier, Cyprien Marpiez, demeurant à Mouchin, est tombé d'une échelle et s'est fait une entorse tibio-tarsienne. 1 mois de repos. Docteur Liénard.

RENTES OUVRIERES. — A la teinturerie Gros et fils, un ouvrier, Camille Verhaeghe, âgé de 30 ans, demeurant rue Jean-Bart, à Wasquehal, a glissé en poussant un chariot et s'est blessé au côté droit. 12 jours de repos: docteur Bulin.

ETAT-CIVIL de WASQUEHAL. — *Naissance.* — Marie Favier, rue de Tourcoing, 5.

LANNOY

REUNION DE COMMISSION. — La commission des fêtes se réunira le vendredi 7 courant à 8 heures pour élaborer la fête du 14 juillet.

ACCIDENT. — François Formier, 31 ans, garçon brasseur chez Mulle-Gadenne a eu un doigt de la main droite écrasé par un engrenage.

20 jours de repos. Docteur Parmentier.

LA FETE MUTUALISTE DE DIMANCHE DERNIER. — La vente des petites fleurs de la mutualité, au profit d'un dispensaire mutualiste, a rapporté la somme de 288 fr. 55.

Le comité d'organisation adresse ses remerciements au public ainsi qu'aux sociétés qui participèrent au cortège.

Il remercie tout particulièrement les élèves des écoles ainsi que leurs dévoués maîtres et maîtresses.

L'exécution par les enfants du « Petit Mutualiste » a été appréciée comme il convenait. Cette fête est incontestable et portera des fruits.

LYS

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. le maire. Le procès-verbal est adopté après une observation de M. Liénard, radical, relative à ses déclarations non insérées. Le pavage de la rue de la Tour Eiffel est remis à l'étude. Le conseil adopte en principe le projet de création d'un groupe scolaire rue du Bois qui lui est présenté et qui reviendra en session budgétaire avec plusieurs demandes de subventions. Une proposition de M. Liénard demandant l'organisation de concerts publics par les musiques subventionnées est rejetée et la séance publique est levée.

HEM

ACCIDENT. — Louis Dejonghe, 30 ans, poseur de rails à l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, s'est fait une fêlure costale gauche en travaillant.

10 jours de repos. Docteur Caudmond.

SUITES INQUIETANTES D'UN ACCIDENT. — Nous avons relaté hier qu'un ouvrier agricole du nom de Florent Branquart était tombé dans un escalier de la brasserie Leclercq et s'était contusionné le côté droit.

L'état du blessé avant empiré dans la nuit son transfert à l'hôpital a été déclaré urgent.

Il pourrait se faire que Branquart ait le cerveau lésé par suite d'une violente commotion cérébrale, effet de sa chute.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BALADEUSE EN BALLADE

Hier à neuf heures du matin, un employé de M. Tanchon, négociant, place Charles-Roussel, 4, sortait de la cour commune aux deux immeubles une baladeuse appartenant à M. Georges Declercq, épicier, place Charles-Roussel, 2, et l'installait provisoirement en face de la porte, près du trottoir.

A midi M. Declercq constata que sa baladeuse, d'une valeur de 200 francs, avait disparu.

M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

UN COUTEAU DANS L'ŒIL

Une jeune ouvrière bachelise, Germaine Platteau, 15 ans, demeurant à Mouscron et travaillant à la filature Christory fils, rue de Renaix, était occupée, à l'aide d'un couteau, à retirer de la laine d'un cylindre quand le couteau s'étant brusquement échappé, l'ouvrière en reçut la pointe dans l'œil gauche.

Aux cris de douleur poussés par la jeune fille, ses compagnes de travail accoururent et lui donnèrent les premiers soins. M. le docteur Pollet, qui a examiné la blessée, lui a prescrit trois semaines de repos mais il a fait des réserves.

SAVON du CONGO Méfiez-vous des imitations

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Degryse fils et Lepers, rue du Château, Henri Dumortier, 14 ans, apprenti, a eu le pouce gauche pris dans une cisaille.

Le docteur Playoust lui a prescrit 15 jours de repos.

— Chez Lenthiois frères, rue Charles-Wattine, Charles Lesage, 51 ans, peigneur, est tombé près de son métier et s'est fait une plaie à l'arcade sourcilière droite.

Quinze jours de repos. Docteur Decouvelaere.

— Chez Masurel frères, rue de Paris, Edouard Sory, 26 ans, rattacheur, s'est piqué à l'index droit en embrochant des fuseaux.

Il a reçu les soins du docteur Deldalle et devra sevrer dix jours d'incapacité de travail.

POUR LA JUSTICE FRANÇAISE

Les gendarmes belges ont remis hier à leurs collègues français, un sieur Maurice Bonnard, 26 ans, originaire de Blois, ancien négociant en vins, réclamé pour banqueroute frauduleuse par le parquet d'Orléans.

DE LA POUDRE AUX MOINEAUX

Procès-verbal pour ivresse et port d'arme prohibé a été dressé au nommé Louis Vamullen, qui, passant rue Verte, sans doute comme membre de Charleroi, tira deux coups de revolver en l'air « pour fêter le départ », a-t-il expliqué.

SYNDICAT DES CABARETIERS

Aujourd'hui jeudi, à 7 heures 30 du soir, aura lieu dans la salle des fêtes de l'Hospice, rue de Tournai, l'assemblée générale du syndicat des débitants de boissons de Roubaix-Tourcoing.

Le président de la Fédération Nationale, M. Henri Grizard, donnera une conférence sur « La Fédération et le budget de 1913 ».

Nous croyons savoir qu'une manifestation au sujet de la patente de 1912 sera décidée au cours de cette importante réunion.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 5 juin 1912

Naissances. — Françoise Boudot, rue d'Anvers. — [illegible] rue des Trois-Ponts, 200. — Henri Lequesne, rue des Champs, 57. — Denise Dedryver, rue de l'Abattoir, 25. — Denise Legros, rue Auber, 153.

Décès. — Charles Dhelin, 23 jours, rue de la Croix-Rouge, 292.

Sucre Delerue
EST LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR
MOUVAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Mouvaux se réunira, vendredi, à 8 heures du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Concession pour 30 années, à l'« Energie électrique du Nord de la France », de la distribution à Mouvaux, de l'énergie électrique pour tous usages autres que l'éclairage public et privé; nomination de la commission chargée de l'établissement de la liste des assurés obligatoires (retraites ouvrières); rétablissement des cantines scolaires; acquisition par la Ville d'un terrain appartenant à Mme veuve Pollet-Cavolier, par mise en alignement de la rue Faidherbe; proposition de vente à la Ville d'un terrain appartenant à M. Delerue, capitaine à Cambrai, par mise en alignement de la même rue; augmentation de la subvention allouée à la musique municipale; augmentation du traitement du secrétaire et des employés de la mairie, augmentation du salaire du cantonnier [illegible]; gratification du commissaire de police; distribution gratuite de lait aux familles nombreuses; pose du téléphone à la mairie; projet de construction d'un nouveau bureau de poste; arrêté concernant un projet d'agrandissement déjà établi; ouverture du bureau de poste de 7 heures à 8 heures du soir; demande de subvention pour la création, à Paris, d'un monument « A la Gloire de l'expansion coloniale sous la troisième République. »

Comme on le voit, les questions importantes ne manquent pas et la nouvelle municipalité semble aborder avec ardeur les réformes attendues depuis si longtemps par les mouvallois et négligées par la précédente administration réactionnaire.

LILLE

Les voleurs sont partout

Une alerte à l'église St-Maurice

C'était hier, il était à peu près quatre heures du matin, lorsque tout à coup une sonnerie électrique d'alarme retentit au presbytère, tout proche de l'église Saint-Maurice.

Une sainte frousse s'empara aussitôt des tonsurés, réveillés en sursaut par ce carillon inusité.

Pensez donc, un intrus venait de pénétrer dans leur usine à patenôtres...

Pas un instant, vicaires et curé, qui se savent pourtant les protégés du bon Dieu et qui, logiquement, ne doivent rien avoir à craindre, ne songèrent à se rendre sur les lieux afin de s'enquérir de ce qui se passait. Et cependant qui sait, il y avait peut-être là, pour eux, une belle occasion de placer un sermon bien senti, et de remettre dans le droit chemin un malheureux dévoyé. Mais on préféra avoir recours à une patrouille d'agents qui, par hasard, passait dans les garages.

Les policiers pénétrèrent donc dans l'église, dont les diverses ouvertures ne portaient aucune trace d'effraction.

Après quelques minutes de recherches à l'intérieur du monument, ils découvrirent dans un coin un jeune garçon de 14 ans, Léon Deflandre, peigneron, qui déclara demeurer à Roubaix, rue d'Oran, 74.

Ce gamin raconta aux agents qu'il s'était laissé enfermer dans l'église la veille au soir, afin d'y passer la nuit.

Comme on le fouillait, on découvrit sur lui une somme de 0 fr. 67 — un fidèle avait mis 2 centimes à l'offrande au lieu d'un sou, fi... le vilain ! — qu'il avait dérobée sur une table, dans la sacristie.

Le jeune Deflandre a été mis en état d'arrestation. Il sera déféré au parquet.

Quant aux locataires du presbytère, cette alerte leur a, paraît-il, produit l'effet d'une purgation.

La manie du vol

La femme de ménage Marie Blanchart, femme Viaene, 47 ans, ménagère, demeurant 2, rue Fombelle, est affligée d'une terrible maladie. Elle ne peut voir un objet à sa convenance, sans avoir aussitôt l'envie de se l'approprier, sans bourse délier. On a cependant tout fait pour la guérir. C'est ainsi, notamment, qu'elle a été soumise à plusieurs reprises, au régime sévère des haricots de l'Etat ; rien n'y a fait, plus que jamais Marie Blanchart est atteinte de kleptomanie.

Sa dernière crise s'est produite chez Mme Flamand, demeurant 41, rue Colbert. En l'absence de cette dernière, la... malade y déroba pour une vingtaine de francs de linge. Pour se remettre de ses émotions, Marie Blanchart jugea bon d'aller prendre l'air.

Mais, l'agent de sûreté Sapin, ému de cette recrudescence, s'est empressé de se mettre à la recherche de la pauvre femme afin de lui donner une consultation. Hier matin, il eut la bonne fortune de la rencontrer.

Il est donc fort probable que la kleptomane va être remise, pour quelques semaines encore, au régime des féculents.

LES ACCIDENTS

Une chute de quatre mètres

Vers six heures du soir, mardi, l'ouvrier couvreur Edouard Cardon, 57 ans, demeurant à Ascq, au service de M. Noé, entrepreneur à Lille, était occupé à diverses réparations à la caserne Vandame.

Il se trouvait sur un toit, à une hauteur de quatre mètres, lorsque soudain il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

L'ouvrier, qui dans sa chute s'était blessé assez sérieusement au côté gauche, fut relevé par des militaires qui le transportèrent à l'infirmerie du 16e bataillon de chasseurs à pied.

M. Cardon y reçut les soins du docteur Delannoy. On le reconduisit ensuite à son domicile.

Théâtres, Fêtes et Concerts

TOURNEE BRASSEUR

Le « Petit Café »

Nous allons très prochainement à Lille le plaisir du plus grand succès parisien qui, depuis dix mois, pendant plus de trois cents représentations consécutives, n'a cessé de réaliser le grand maximum : le « Petit Café », comédie en 3 actes, qui peut à juste titre être considérée comme le chef-d'œuvre du maître du rire Tristan Bernard.

Cette soirée sensationnelle présentera ce double attrait de revoir le grand comédien des Variétés Brasseur, qui après un an d'absence nous revient après avoir triomphé en Amérique du Sud où lui firent fête les Argentins et les Brésiliens, et d'applaudir l'excellent artiste dans le rôle que Tristan Bernard avait écrit pour lui.

Cette réunion ne peut manquer de faire salle comble et il sera prudent de retenir ses places d'avance.

Le succès de la représentation du « Rêve » que nous avons donnée Brasseur, l'aimable créateur de cette pièce si comédiable, est encore présent à toutes les mémoires et le sera après avec cette nouvelle artistique auquel nous a habitués cette remarquable comédienne, sûr garant de gage du succès certain qui couronnera la « Petite Chose » et le triomphe de cette trouvaille comédienne Brasseur vient de réserver à la province.

DOUAI

DEUX POIVROTS

Les sieurs Gustave Duquesnes, 52 ans, et Jean Prévost, 45 ans, terrassiers, se trouvant sur la place Saint-Vaast en complet état d'ivresse manifestant publiquement, [illegible] ouvriers d'effectuer un déchargement qui se trouvait dans une péniche.

La gendarmerie dut intervenir et rédigea des procès-verbaux aux deux poivrots.

COUP DE PIED DE CHEVAL

Vers 5 h. 45 du soir, le jeune Edmond Leloir, âgé de 7 ans, dont les parents habitent rue de Lambres, se trouvait rue de Paris, lorsqu'il fut blessé au côté droit par la ruade d'un cheval appartenant à M. Boillet, cantonnier, et conduit par le sieur Gaillard, maréchal-ferrant, rue de la Cave-d'Or.

L'enfant a reçu les soins d'un docteur.

UN CHIEN VOLEUR

Un chien, dont le propriétaire est inconnu, a soustrait un saucisson, une langue de porc et un morceau de poitrine d'un kilo et demi chez M. Gauthier, charcutier, rue de Paris.

L'animal a été mis en fourrière.

COMMISSION DU JEU DE BILLON

Nomination

M. Jean Delelève, représentant de charbonnages, est nommé membre de la commission du jeu de billon en remplacement de M. Camille Lenglet, démissionnaire.

ABSENCE ILLEGALE

Félix Delory, du 5e chasseurs à cheval, en garnison au camp de Châlons, qui se trouvait en absence illégale, a été arrêté à la gare par le gendarme Jeu et remis à l'autorité militaire.

A LA BANQUE DE FRANCE

M. Dubois, directeur de la Banque de France à Douai, passe en la même qualité à Besançon. Il est remplacé par M. Legoux, d'Evreux.

LA TRAVERSEE DE DOUAI A LA NAGE

La deuxième traversée de Douai à la nage, organisée par la ville de Douai, aura lieu le 21 juillet 1912.

Le parcours sera de 2,000 mètres environ.

Les engagés seront répartis en trois catégories : 1. professionnels ; 2. indépendants ; 3. dames. 1.200 francs de prix récompenseront les vainqueurs.

Les engagements, 1 franc, sont reçus chez M. Massier, 33, rue de Lambres.

VOLS DANS LES JARDINS DES GLACIS

Depuis plusieurs jours, les propriétaires de ces jardins se plaignaient des rapines qui s'y commettaient. Le garde-champêtre du Faubourg de Paris a fini par surprendre, mercredi matin, vers 9 heures, deux femmes qui cueillaient des salades dans le jardin de M. Humet, rue de Paris.

Pendant que l'une emplissait son panier de salades, l'autre faisait le guet. Ce sont deux voisines, les femmes Daubresse et Savary, demeurant 12, place du Barlet, qui ont été l'objet d'un procès-verbal.

LE THEATRE GEMIER A DOUAI

Le théâtre national ambulant de M. Gémier débutera à Douai les 25, 26 et 27 juillet, place du Barlet.

Il ne restera que trois jours seulement, sans prolongation. Au programme : « Les Petits », « La Rabouilleuse », « La Sacrifiée ».

Toutes ces œuvres, interprétées par les artistes du Théâtre Antoine, peuvent être vues et entendues par les familles. Dans chacun de ces spectacles paraîtra M. Gémier, l'éminent directeur du Théâtre Antoine à Paris.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLINES-LEZ-RACHES

LA PURGE. — En vertu d'un extrait de jugement le condamnant à 15 jours de prison pour outrage public à la pudeur et outrages aux gendarmes, la gendarmerie a mis en état d'arrestation le sieur Jean-Baptiste Fleury, 50 ans, journalier, qui a été écroué.

WAZIERS

CHAPELLE CAMBRIOLEE. — Etant en complet état d'ivresse, le cordonnier Brouvier, 35 ans, a tenté de cambrioler la chapelle qui se trouve à proximité de l'église. Mis en état d'arrestation par les gendarmes de Sin, Brouvier a été conduit au parquet. Il fut ensuite remis en liberté.

SOMAIN

DISPARITION. — On signale la disparition, depuis le 2 juin, de Marie Lallet, femme Dutoit, ménagère.

Des recherches ont été ordonnées pour la retrouver.

ROOST-WARENDIN

DES COUPS. — Un procès-verbal pour coups à Alfred Buquet, 17 ans, a été rédigé à la charge du mineur Fernand Delcroix, 20 ans, mineur.

DECHY

ENTRE MERE ET FILS. — Mécontent de ce que sa mère, Adolphine Lernould, 42 ans, ménagère, refusait de lui donner de l'argent, Gustave, 17 ans, lui porta des coups.

La gendarmerie lui a dressé procès-verbal.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

UN SAUVETAGE

La semaine dernière, Mlle Lucienne G..., âgée de 17 ans, se jetait dans le canal et aurait certainement péri sans l'intervention d'un charretier de bateau, nommé Goubet Désiré, qui, quoique manchot, n'hésita pas à se jeter à l'eau et ramena saine et sauve la désespérée à la berge.

Nos félicitations au vaillant sauveteur qui n'en est pas à son coup d'essai.

VIEUX-CONDE

AU FEU. — Mardi matin, de bonne heure, le feu s'était déclaré chez M. Delattre Brabant, restaurateur, rue Victor-Hugo. Le nécessaire ayant été fait et tout danger étant disparu, chacun, dans l'hôtel, se remit à vaquer à ses occupations, mais plus tard, dans la journée, le foyer se ranima à nouveau. On put l'enrayer aussitôt.

Enfin mardi, vers 9 heures du soir, il y eut une nouvelle alerte et, cette fois, on dut avoir recours aux pompiers. Une équipe passa même la nuit près du foyer pour prévenir toute reprise de l'incendie.

CAMBRAI

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 5 juin 1912

Hardiau J.-Bte, 19 ans, journalier à Cambrai, bris de clôture.

Lecoul Constantin, journalier à Clary, chasse avec engins prohibés, 50 francs d'amende, les engins confisqués.

Quinquisson Jose